

La bicyclette de dérailleurs

caen.fubicy.org



illustration :  assozinolin.free.fr

N°11 – octobre 2016

Ruptures urbaines et réseaux inter-cités. Devant récemment étudier un itinéraire permettant de se rendre à vélo de Soliers à Argences, je me suis trouvé rapidement confronté à un problème de « rupture urbaine ». En effet, deux obstacles attendent le cycliste : d'une part la ligne de chemin de fer Cherbourg-Paris dont l'électrification a eu pour conséquence la suppression de plusieurs traversées et d'autre part la route Caen-Lisieux (D613) qui n'est pas aménagée pour le vélo et sur laquelle il est juste inimaginable de rouler, tant le trafic de voitures et de camions y est important. Compte tenu de ces obstacles, le cycliste devra les contourner et parcourir plus de 15 km, là où l'automobiliste n'en a que 10. Des ruptures urbaines, il en existe suffisamment de naturelles (cours d'eau) sans que les aménageurs (Etat et collectivités territoriales) n'en ajoutent de nouvelles. Périphérique, boulevards inter-urbains, interdits de fait à la circulation des piétons et des cyclistes, doivent prévoir pour ceux-ci des passages suffisamment rapprochés pour que, ce qui est présenté comme une amélioration des temps de parcours pour les uns ne se traduise pas par un allongement pour les autres. Les services responsables des routes prennent parfois des mesures très onéreuses pour assurer la sauvegarde d'espèces protégées ... apparemment cyclistes et piétons n'en font pas partie.

Toujours à Soliers, et dans toute la communauté de communes *Plaine Sud de Caen*, j'ai pu en revanche apprécier le réseau de pistes cyclables qui relie entre-elles les communes de Bourguébus, Garcelles-Secqueville, Grentheville, Hubert-Folie, Rocquancourt, Saint-Aignan-de-Cramesnil, Soliers et Tilly-la-Campagne. Cette communauté de communes s'était d'ailleurs vu décerner en son temps un Guidon d'Or par Dérailleurs pour cette réalisation. Bien sûr, tout n'est pas parfait et le plan vélo n'est pas encore achevé. Mais ce réseau cyclable, associé à la voie verte de l'ancien chemin de fer minier, permet aux habitants d'aller en toute sécurité de village en village et d'accéder à Caen. Si seulement toutes les collectivités territoriales avaient la même volonté politique ! Si seulement toutes les communes de *Caen la Mer* étaient dotées d'un tel réseau ! Essayez par exemple de vous rendre à Caen depuis Carpiquet ou Bretteville S/Odon ... ou bien essayez de trouver la moindre trace d'un aménagement cyclable au sein de la communauté de communes *Entre Thue et Mue*.

Il n'y en a pas besoin vous dit-on car « il n'y a pas tant de cyclistes que ça ». Mais partout où il y a un réseau cyclable de qualité, sûr et rapide, on voit soudainement naître des vocations de déplacements à vélo pendulaires (domicile-travail). Dérailleurs reçoit régulièrement les témoignages de personnes qui souhaiteraient se rendre au travail à vélo en sécurité. Alors développons massivement des pistes cyclables de commune à commune. Mais attention, pas un réseau fait pour se promener mais un réseau fait pour se déplacer. Un cycliste de plus, une voiture de moins, et c'est ainsi que – avec le développement des transports en communs – on résorbe la congestion automobile, et pas à grand renfort de programmes routiers.

André-Pierre Hodierne

Que reste-t-il de la politique cyclable à Caen ?

La presse s'est faite l'écho récemment d'un engagement à hauteur de 1,5 M€ de la part de la municipalité pour le développement du vélo à Caen d'ici 2020, soit environ 375 000 € par an.

Lors de la précédente mandature (2008 -2014), on était à 600 000€ par an. Un net recul donc, qui nous éloigne encore un peu plus des 10 € par habitant considérés comme nécessaires pour une politique cyclable efficace. Et que dire des 16 € par habitant annoncés par Nantes-métropole ?

Quant aux récentes déclarations du maire de Caen et président de l'agglo, elles n'ont pas non plus de quoi nous rassurer : reprise des grands projets routiers et refus de « sortir les voitures du centre-ville » sous prétexte de soutenir le commerce, foi affichée dans la voiture électrique comme panacée, bref, tous les poncifs éculés des années 70 qui ont eu l'effet que l'on sait sur la qualité de vie et de l'air dans nos villes. Recettes que des centaines de villes en France (Nantes, Strasbourg, Grenoble, Bordeaux...) et dans le monde ont abandonné depuis longtemps, pour le plus grand profit de leurs habitants.

Lors du précédent mandat municipal, des efforts visibles avaient pourtant traduit un véritable engagement en faveur du vélo, conformément aux recommandations du PDU : doublement du kilométrage linéaire de voies cyclables, plan de jalonnement, mise en place de double-sens cyclables et de tourne-à-droite, installation de centaines d'arceaux de stationnement, et enfin soutien à l'ouverture de la Maison du Vélo, que beaucoup de villes de France nous envient aujourd'hui. Bref, une véritable ambition était visible.

Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Si l'actuel maire-adjoint en charge du dossier a salué le travail de son prédécesseur et affiche clairement sa sympathie pour la cause des cyclistes, force est de constater que la dynamique en faveur du vélo semble être passée au second plan : des travaux sont en cours pour raccorder la piste du boulevard Yves Guillou au boulevard Pompidou ; on annonce un aménagement futur du boulevard Clémenceau (à quelle échéance ?) ; la pose de stations de gonflage et d'arceaux de stationnement dans les parkings couverts du centre-ville représentant 48 places nouvelles. C'est bien maigre.

Par ailleurs, le soutien à la Maison du Vélo, débordée par son succès, s'amenuise, on est au point mort pour la création de double-sens cyclables ou de tourne-à-droite ou sur l'incitation à la pratique du vélo.

Nos élus ne veulent-ils pas voir que l'urgence climatique ne fait que croître, que les alertes à la pollution se multiplient, que l'énergie se raréfie, que nos villes étouffent sous la voiture ? Pourtant, partout où elle est mise en œuvre de manière volontariste et sur le long terme, une politique en faveur du vélo porte ses fruits.

Dérailleurs se doit de le rappeler avec force.

D'ores et déjà, deux suggestions pour nos élus :

- Affecter en plus à la politique cyclable les 400 000 € gaspillés chaque année dans un système Véol obsolète. On atteindrait alors un niveau de financement plus ambitieux.
- Mettre à profit les difficultés de circulation annoncées pendant les futurs travaux du tram en 2018 pour promouvoir ardemment l'usage du vélo.

Changer de mode de transport, c'est aussi changer de mode de vie.

« Faites un cadeau aux générations futures, abandonnez votre voiture » peut-on lire sur le site de Carfree France. Nous autres, qui utilisons le vélo pour nos déplacements quotidiens, sommes souvent tentés de servir ce genre de slogan à ceux de nos concitoyens qui, eux, se déplacent en voiture. Les slogans, c'est bien de temps en temps, mais à force de simplifier, ils deviennent assez rapidement contre-productifs et l'on aurait tort de jouer les donneurs de leçons et de culpabiliser ainsi nos interlocuteurs. Une très grande majorité d'entre eux ne sont pas des abrutis et comprennent nos arguments mais souvent, dans les conversations, ils répondent : « je changerais bien pour le vélo mais ... ».

Car changer de mode de transport, c'est aussi changer de mode de vie. Il faut remettre beaucoup de choses en question et l'on n'y est pas particulièrement préparés. Ainsi, voilà quelques unes des questions qui se posent :

- Vélo crevé, éclairage en panne, des vitesses qui ne passent pas ... autant de raisons d'arrêter l'expérience. Pour abandonner la voiture, il faut un vélo fiable, sur lequel on puisse compter en tout temps. Il existe des solutions, mais elles ne sont pas connues du grand public : pneus renforcés anti-crevaison, éclairage fixe alimenté par une dynamo de moyeu, boîte de vitesses plutôt qu'un dérailleur ... voire transmission par courroie plutôt que par chaîne.
- Mon vélo doit être accessible au moins autant que ma voiture et doit pouvoir être garé en sécurité. Difficile, quand mon immeuble ou mon lieu de travail ne dispose pas d'un local à vélos sécurisé. Même avec un excellent antivol, on hésite à laisser son vélo dehors la nuit.
- Comment se prémunir contre les intempéries ? On prête aux suédois ce proverbe : « Il n'y a pas de mauvais temps, il n'y a que de mauvais habits ». Encore faut-il trouver les vêtements adaptés à la pratique du vélo et modifier sa garde-robe en conséquence.
- Comment transporter les enfants à l'école ? C'est une des questions qui revient le plus souvent. On peut assez facilement transporter un ou deux enfants sur son vélo. Au delà, il existe des matériels adaptés : systèmes dits « troisième roue » ou « follow me », tandem, triplète, vélos porteurs, « long tail ». Des familles à Caen et dans l'agglomération utilisent déjà ces matériels ... mais elles restent une petite minorité.
- Et comment je fais mes courses ? Là aussi, c'est changer ses habitudes : faire les courses plus souvent et à proximité ; investir dans de bonnes sacoches ; utiliser un vélo cargo (bi ou tri-porteur) ; faire livrer le plus gros ...

Comme on le voit, à condition de ne pas habiter à 50 km de son travail ou à 15 km du premier commerce, pour chaque problème il existe une solution. Solutions quelquefois onéreuses, mais il s'agit bien d'investir pour remplacer la voiture n'est ce pas ? Solutions quelquefois bien difficiles à trouver à Caen ou sur la région proche, la plupart de nos vélocistes ne connaissant du vélo que la pratique sportive ou de loisirs et n'ayant aucune culture du vélo de ville et du vélo utilitaire.

C'est à nous, association de promotion du vélo, de développer cette culture du vélo urbain auprès du public, de faire connaître les solutions qui faciliteront le changement.

Ramasse-miettes et fourre-tout

« *Ramasse-miettes et fourre-tout* » est une collection de brèves ramassées ici ou là dans la Presse ou au détour d'un déplacement à vélo.

« Certains esprits se délectent de paradoxes tels que celui-ci : si j'achète un vélo et qu'en dix ans de temps je remplace, de loin en loin, chacune des pièces qui le composent, ai-je changé de vélo ? Il faut méditer sur le devenir doux des choses : que signifie grandir, ou verdir, ou mourir ? » Stéphane Audeguy - Petit éloge de la douceur - Folio 4618. GS

48.000 morts prématurées par an en France à cause de la pollution atmosphérique par les particules, soit 78 morts à l'échelle de Caen et 175 à l'échelle de Caen la mer ... ça vaut peut-être le coup de s'interroger sur la place de la voiture en ville ? JND

Connaissez-vous S'Cool Bus ? Né à Rouen, S'Cool Bus est le 1er ramassage scolaire 100% écolo et gratuit. Un S'Cool Bus permet à 8 familles, chaque matin et chaque soir, de faire un gain considérable de temps, d'argent et de participer à la réduction du trafic, donc du rejet de CO2. S'Cool Bus vient chercher les enfants chez eux et les dépose à l'école tout en faisant du sport. A voir sur <http://www.scool-bus.org/> CMM

La commune de St Aubin d'Arquenay a réalisé une belle piste cyclable bidirectionnelle en direction de la mer. Hélas, cette piste cyclable s'arrête brutalement à la frontière avec la commune de Ouistreham laquelle annonce pourtant depuis 2015 qu'elle va réaliser sa part du travail. Cette liaison cyclable de Saint-Aubin à Ouistreham est pourtant inscrite dans le schéma cyclable communautaire. On pourrait s'attendre à plus de coordination entre deux communes aussi proches. APH

Appel de cotisation 2016.

Plus que quelques semaines pour vous acquitter de votre cotisation 2016, il n'est jamais trop tard. Vous pouvez utiliser le coupon-réponse joint à ce courrier ou bien vous rendre sur la page "Adhésion" de notre site. Si vous ne savez pas où vous en êtes de votre cotisation, il existe un truc simple : votre année de cotisation est inscrite en haut et à gauche de l'étiquette adresse sur l'enveloppe qui contient ce courrier. Si vous y voyez autre chose que "2016" c'est que vous n'êtes pas à jour ...

Merci de votre fidélité.

Les rendez-vous permanents de *Dérailleurs*

- chaque samedi après-midi : permanence de *Dérailleurs* à la Maison du Vélo
- chaque 1er samedi du mois : session de marquage Bicycode à la Maison du Vélo
- chaque 2ème dimanche du mois : promenade matinale. Rendez-vous à 9h45 et retour entre 12h00 et 12h30.

Pensez à contrôler ces rendez-vous sur <http://caen.fubicy.org>

Association Dérailleurs – Maison du Vélo – 54 quai Amiral Hamelin – 14000 CAEN

courriel : caen@fubicy.org

site : <http://caen.fubicy.org>

Membre de la FUB : Fédération française des Usagers de la Bicyclette

Membre de l'AF3V : Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes

SIRET : 512 929 704 00025



MAISON DU VÉLO